

Intitulé du poste
Chargé de mission Pilotage des emplois et de la masse salariale H/F
Fiche établie le : 21 juillet 2023

Classification et nature du poste		
Domaine fonctionnel	Ressources humaines	
Métier de référence	Chargé(e) de la gestion prévisionnelle des emplois et de la masse salariale	
Direction d'affectation	Secrétariat général	
Service d'affectation	Service des ressources humaines	
Lieu d'affectation	20 avenue de Ségur 75007 Paris	
Catégorie/statut	A	Titulaire ou contractuel
Corps / groupe de fonction	Attaché ou équivalent	IFSE groupe 3 pour les attachés
Encadrement	Non	

Environnement du poste	
Rattachement hiérarchique	N+1 : Chef(fe) du service des ressources humaines
Missions du service : <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement public administratif du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriale, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a pour mission de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Elle conduit des programmes nationaux territorialisés et accompagne les collectivités, leurs groupements et les acteurs locaux dans la réalisation de leurs projets de territoire. • L'Agence se caractérise par la diversité des entités qu'elle regroupe (le Commissariat général à l'égalité des territoires - CGET, l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux - Epareca et l'Agence du numérique) et des statuts des personnels qu'elle emploie (agents de droit public et salariés de droit privé). • Le service des ressources humaines est en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique de management et de la gestion des ressources humaines de l'Agence (recrutement, gestion des carrières, formation, rémunérations, masse salariale et emplois, dialogue social, accompagnement du changement...). 	

Description du poste
Enjeux et missions caractéristiques du poste
Assurer la budgétisation et le suivi de la masse salariale et des effectifs dans le respect des dispositifs législatifs et réglementaires

Activités principales
<p>En lien avec la cheffe de services des ressources humaines et de son adjoint vous serez chargé(e) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir et proposer un budget (budget de fonctionnement du SRH et budget de masse salariale) , Assurer le suivi de l'exécution, le contrôle et l'analyse des dépenses Formaliser les différents documents budgétaires inhérents aux dépenses de personnels et rédiger les argumentaires (DPGECP, Tableau des emplois, CRG, ...) Identifier et analyser les causes et les effets des écarts et participer à la recherche de l'amélioration de l'efficacité des dépenses Suivre l'évolution des effectifs et les mouvements prévisionnels des personnels (schema d'emplois, plan de recrutement..) Contribuer à l'aide à la décision par la détermination des sujets d'études et par la construction d'indicateurs Collecter et analyser les données quantitatives et qualitatives et en contrôler la fiabilité Elaborer et suivre les évolutions du le rapport social unique et la base de données sociales et contribuer à la production des données chiffrées du rapport d'activité et du bilan d'activité Organiser la gestion des flux d'informations, préparer la mise à disposition des informations nécessaires au pilotage stratégique Exercer une fonction de veille sur le(s) domaine(s) concerné(s) Répondre aux différentes enquêtes et demandes de remontées de données (temps de travail, télétravail...)
Activités secondaires le cas échéant
<ul style="list-style-type: none"> Etablir les documents relatifs aux sorties des agents (dont retraite)

Compétences requises sur le poste				
Connaissances et savoirs techniques	Niveau de qualification requis			
	Initiation	Pratique	Maîtrise	Expertise
Connaissance des règles de décompte des emplois de la fonction publique				X
Connaissance en contrôle de gestion sociale				X
Connaissance de la comptabilité et des finances publiques				X
Connaissance du statut de la fonction publique et des statuts particuliers			X	
Connaissance du droit social et code du travail		X		
Connaissance du SIRH (RenoRH)			X	
Savoir-faire	Niveau de qualification requis			
	Initiation	Pratique	Maîtrise	Expertise
Construire des outils de pilotage budgétaire				X
Analyser des données comptables, statistiques et financières				X
Connaissance de la paie et des indicateurs sociaux			X	
investir des qualités d'analyse et de synthèse dans le traitement des données				X
pratique des outils bureautiques et des applications spécialisées, de reporting			X	
rédiger des documents administratifs			X	
contrôler la qualité et la cohérence des données traitées				X
Savoir-être	Niveau de qualification requis			
	Initiation	Pratique	Maîtrise	Expertise
Autonomie, sens de l'organisation, méthode				X
Capacité de détection et d'alerte sur les situations à risque				X
Qualités relationnelles			X	
Travail en équipe			X	
Discrétion, confidentialité, réserve				X

*Une fiche de poste n'est jamais figée.
 Elle évolue au rythme de l'établissement et peut être repensée à chaque entretien annuel d'évaluation*

Relations fonctionnelles	Récurrence	
	Occasionnel	En continu
Relations internes		
• Service des finances		X
• Agence comptable		X
Relations externes		
• Contrôleur budgétaire	X	
• Employeurs des agents mis à disposition	X	
• Administration de tutelle	X	

Conditions particulières d'exercice

- Disponibilité selon les calendriers budgétaire et social

Formation (diplômes, certificats...)	BAC+3 ou formation équivalente dans la gestion budgétaire du personnel
Expérience (ancienneté, qualifications...)	Expérience précédente exigée dans le domaine concerné

Personnes à contacter pour toute précision et modalités d'envoi des candidatures

Sophie SALIJA STOSIC
 Cheffe du service des ressources humaines
sophie.salija-stosic@anct.gouv.fr

Candidatures (CV, lettre de motivation) à adresser par mail à :
recrutement.ANCT@anct.gouv.fr



*L'ANCT est engagée dans une politique des ressources
 humaines active en faveur de la diversité, de l'égalité
 professionnelle et de l'intégration des personnes en situation
 de handicap.*